

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 41 (1994)
Heft: 9

Rubrik: Voix Suisse romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Edit romand

Une année chargée

Déraillement de Lausanne: le point

Deux mois après l'accident de la gare de Lausanne, «Protection civile» a rencontré Jean-François Cachin, commandant du corps des sapeurs-pompiers lausannois, et Jean-Claude Siggen, Chef local, afin de tirer en leur compagnie, les premiers enseignements de ces événements.

RENÉ MATHEY

Pour Jean-François Cachin, l'année 1994 a été particulièrement chargée et ceci notamment sur le plan administratif. Curieusement, malgré l'apparition de l'informatique dans le service du feu, on assiste à un surcroît de travaux de bureau de toute nature (facturation, rapports d'intervention, les services de prévention, etc.), sans pour autant que l'effectif ait évolué. L'administration propre au Service, est exécutée par 2,5 personnes, pour assurer la gestion de quelque 600 personnes.

A fin juillet, 1599 sorties ont été faites, contre 1393 à la même période de l'année précédente. Selon les statistiques, les sinistres de type feu sont en progression, tout comme les pollutions ainsi que les incidents chimiques.

La formation est adéquate

Pour Cachin, la formation des hommes du corps, en matière de lutte contre les accidents chimiques, est tout à fait adéquate, sinon en avance. En effet, le canton de Vaud est le seul en Suisse à mettre sur pied des cours «chimiques» pour les pompiers volontaires des centres de renforts chimiques du canton.

La politique et les objectifs de cette formation ont été élaborés avec le concours du service de lutte contre les nuisances, et celui du service des eaux. Il s'agit de donner, à tous les hommes, une formation dans le domaine du comportement et de la lutte contre les accidents chimiques, en travaillant avec des produits réels.

En chiffre, ce sont quinze pompiers par centre de renfort qui sont formés. Pour l'ensemble du canton, Cachin prétend que le 80% des pompiers a suivi un enseignement dans le domaine chimique.

Pour le corps lausannois, tous les professionnels sont formés, soit quatre-vingt dix personnes.

Parlons un peu de l'accident de la gare

Quant au matériel attribué par le canton, celui-ci est tout à fait performant, selon Cachin, avec toutefois un bémol en ce qui concerne les moyens de colmatage. On l'a bien vu dans de nombreuses circonstances et notamment à la gare de Lausanne.

Par exemple, un des wagons impliqués dans l'accident présentait une fissure d'environ 1 mm de largeur sur 1 centimètre de hauteur. «C'était d'ailleurs suffisant, renchérit Cachin, pour projeter un jet d'Epichlorhydrine à une hauteur de 1,50 m. Ce sont donc 2000–2500 litres du produit qui sont parti dans la nature.»

Actuellement, en matière de colmatage, on utilise le système du «pansement compressif» à l'aide d'un coussin gonflable, ou alors c'est un coin de bois entouré d'un chiffon qui est introduit dans la fissure. Il existe bien encore une sorte de pâte à durcissement rapide, mais pour Cachin ce n'est plus suffisant, car le colmatage doit être le plus rapide possible. Il s'agit de limiter aussi bien la dispersion de gaz毒 que celle d'un produit polluant.

«La grande difficulté de l'accident de Lausanne a été le fait que la fissure était particulièrement difficile d'accès; ce qui explique que le colmatage n'était pas parfait et qu'il s'écoulait encore du produit», précise Cachin, «qui, bien que récupéré dans des fûts et des bacs, augmentait le danger d'explosion.»

Une intervention sans angoisse

Pour Jean-François Cachin: «La plus grande angoisse dans cet événement, est le fait qu'il n'y ait pas eu d'angoisse! L'intervention s'est très bien déroulée; par contre, il y a eu une montée en tension le vendredi, lorsqu'il s'est agit de relever la citerne contenant le chlorure de thyonile, qui avait la particularité de ne pas supporter l'eau.»

Le souci principal, lors du relevage était la possible présence d'un corps étranger. Celui-ci aurait pu provoquer un trou, d'aut-

Un maître mot: la formation

Le mot formation revient souvent dans les conversations. On ne se rend véritablement compte de la portée de ce terme que lorsqu'il y a un engagement réel dans le terrain. A ce sujet, comment la population lausannoise aurait-elle réagi si elle avait eu affaire à des «secouristes» mal formés? Quel tollé!

Ce constat simple, mais souvent vérifié, devrait inspirer bon nombre des élus de ce pays. En effet, la tentation peut être grande, à l'aube de la mise en place de la réforme 95 de la protection civile, de grignoter encore quelques francs, par-ci ou par-là, au détriment de la formation.

Un corollaire: l'exercice

La formation n'est pas suffisante en soi. Elle doit être exercée dans des situations proches de la réalité. Là encore, la tentation peut être grande de ne plus exercer l'acquis théorique et pratique, par manque de moyens financiers.

Face aux complications de toutes natures que peuvent générer les accidents et autres catastrophes naturelles ou à connotation technologiques d'aujourd'hui, il serait utopique de penser qu'il suffit de «bras» pour maîtriser une situation. Les «Y-a-qu'à» et autre «faut-que» lancé à la contondre par quelques tribuns n'ont plus cours à l'heure des «hoquets» de la vie moderne. Finalement, pour sauver, aider et protéger il faut savoir contre quoi on se bat. Rien ne remplacera la formation et l'exercice.

René Mathey

M.M.

tant que la citerne avait subi quelque déformation lorsque le wagon s'est renversé. «C'est d'ailleurs la raison pour laquelle j'ai demandé à la protection civile de préparer un bac de réception durant la nuit», poursuit Cachin.

Au sujet de la PCi, Jean-François Cachin, insiste sur l'excellent travail qu'elle a accompli, notamment pour la préparation du bac: «Ce qui a été particulièrement plaisant sur le terrain, c'est d'avoir constaté que tous ces pionniers, de tous âges, ont érigé les sacs de sable rapidement, comme je le souhaitais. Ceci a d'ailleurs étonné bon nombre de gens sur place.»

Incidences sur le plan catastrophe

«Même si le plan catastrophe lausannois n'a pas été déclenché officiellement», ajoute Cachin, «les éléments mis sur pied ont démontré que le scénario prévu était juste, et que la planification était bonne.» Ce qui constitue souvent une inconnue, dans un événement tel que celui de Lausanne, c'est la collaboration avec les autres services communaux et celle qui s'est spontanément développée avec les communes voisines. «Et celle-ci s'est montrée particulièrement efficace», poursuit Cachin.

L'information à la presse est coordonnée par l'officier de presse de la police cantonale. Si le système est bon, il a néanmoins été constaté que le chef de la place sinistrée doit avoir des contacts réguliers avec la presse.

L'importance d'avoir de bonnes liaisons et une bonne coordination

Il y avait deux postes de commandement. Le premier dans un bus stationné sur la place de la gare. Le second, situé au dernier étage du bâtiment (aile ouest) de la gare, permettait de suivre tout le déroulement, minute par minute.

Deux fréquences ont été utilisées. Une dans la zone sinistrée qui ne servait qu'à résoudre des problèmes se situant sur le chantier. Une autre était utilisée pour tout ce qui était extérieur. De leurs côtés, la police lausannoise et la gendarmerie cantonale travaillaient sur leurs propres fréquences.

Quant à la coordination elle se faisait par l'intermédiaire de rapports qui se tenaient toutes les heures dans les moments de tension, et toutes les deux heures dans d'autres cas.

Une population reconnaissante

C'était aussi une «première» pour les habitants du quartier sous-gare. Evacué deux

fois en trois jours, on peut dire qu'ils ont fort bien réagi et de manière fort compréhensive, sans affolement. La bonne centaine de lettres et de cartes de remerciement, provenant tant de Lausanne que de la Suisse romande, témoignent du soutien de la population.

En guise de conclusion, Jean-François Cachin tient à souligner que cet événement a renforcé les liens entre les communes et la ville et a donné un niveau de collaboration remarquable.

La «revue» en point de mire

Signalons encore que la revue quadriennale du corps des sapeurs-pompiers aura lieu le 29 octobre 1994. Il s'agit, selon une tradition bien établie, de présenter le corps aux autorités communales et au grand public.

Ainsi, des chantiers de travail seront présentés au public le matin au centre ville; l'après-midi sera consacrée à des démonstrations à l'intention des autorités. L'inspection du corps par la Municipalité ainsi que la prise de drapeau, avec défilé des véhicules, cloront la journée.

Qu'en pense la PCi lausannoise

Jean-Claude Siggen, chef du service de la PCi et chef de l'organisation locale tire, lui aussi, un certain nombre de conclusions.

«La grande «nouveauté» de l'accident de Lausanne, est le fait que c'est la première fois que la PCi lausannoise est engagée (partiellement) dans une situation véritablement urgente», déclare Siggen.

Pour lui, la présence de la PCi, au front, aux côtés des organes habituels de sauvetage a provoqué un impact psychologique tant auprès de la population, des autorités que des autres partenaires: «Tous, me semble-t-il, ont pris conscience des moyens de la PCi, de ses possibilités d'action, en résumé de son utilité et de sa nécessité dans des circonstances comme celles-là.»

Plus spectaculaire encore, pense Siggen, a été le déclic provoqué chez les professionnels et, à plus forte raison chez les militaires appartenant au plan catastrophe. «Cette première alarme réelle», poursuit Siggen, «les a en quelque sorte libérés de la pression d'une possible mise sur pied. La sonnerie d'essai mensuelle a soudain fait place à une alarme réelle...»

Une contribution importante

Il est vrai que même si l'engagement de la PCi aura été limité (hébergement des sans-abri, organisation des transports de personnes, prise en charge des handicapés,

Profession: pompier professionnel

Au premier abord, l'homme peut paraître un peu «froid». Pour peu qu'on lui parle pompier, son regard d'acier s'anime. Discret, un tantinet timide, il parle peu. Ses réponses et explications sont courtes, claires et précises, avec un débit rapide. Plutôt petit, il inspire confiance et irradie une certaine sévérité. Pour ses hommes, c'est incontes-



Jean-François Cachin: «les effectifs engagés ont tourné entre 450 et 550 personnes...»

tablement le patron, le commandant. Il ne dédaigne pas sourire, ni même rire; son humour, et il en a, est assez corrosif. Comme il le dit lui-même, Jean-François Cachin est d'abord un citoyen lausannois.

Durant son jeune âge, il a suivi le travail des pompiers volontaire. Il faut dire aussi que son père, à l'époque officier sapeur-pompier à la compagnie 2, a terminé sa carrière comme capitaine au bataillon. Il lui a incontestablement insufflé le «virus». Sa carrière a débuté comme sapeur, dans le corps des sapeurs-pompiers volontaires à l'âge de 18 ans. A vingt ans, il a été incorporé dans une compagnie de ville. Il a accompli son école de recrue dans les troupes de protection aérienne comme chauffeur, et, en parallèle, il a suivi une formation de sous-officier au bataillon des pompiers lausannois. A vingt-deux ans il est lieutenant, et, quatre ans plus tard, on le retrouve à l'état-major du corps avec le grade de premier lieutenant.

A trente ans, soit en 1977, le voilà commandant du corps des sapeurs-pompiers. Fonction qu'il occupe encore aujourd'hui, avec l'abnégation, le sens du devoir et la fidélité que chacun lui reconnaît.

création d'un bac de rétention), son soutien aura été important pour la population, et sa contribution importante pour la réussite de l'opération.

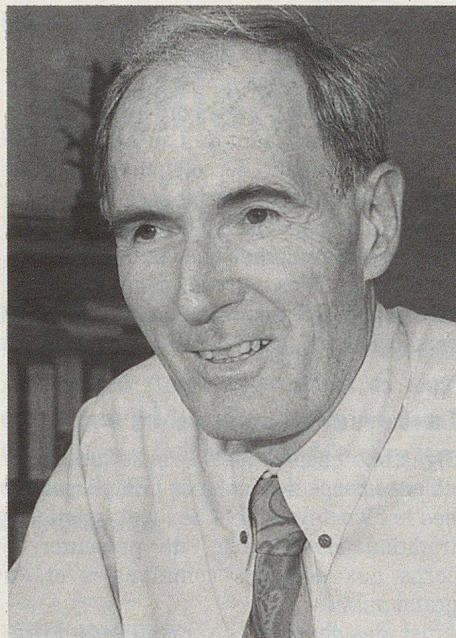
La protection civile a, de surcroît, mis du matériel à disposition de tous les intervenants, tels que des masques de protection, des couvertures, etc.

De nombreux enseignements

Cet engagement a montré que le recrutement de volontaires pour le plan catastrophe doit être intensifié. Jean-Claude Siggen pense même qu'il faudrait tripler l'effectif actuel de 200 personnes. C'est le seul moyen de faire face, en tout temps, à n'importe quelle situation.

Il est vrai aussi que dans un tel contexte, il faut pouvoir mobiliser suffisamment de monde et ne pas attendre que la fatigue se manifeste pour relever les gens, pense encore Siggen.

A terme, la protection civile lausannoise devrait pouvoir non seulement héberger, mais nourrir, dans un temps relativement court, non seulement une population déplacée, mais encore d'autres partenaires. Les installations existent, souligne Siggen, c'est le personnel de cuisine qui manque. Si l'on fait abstraction des liaisons téléphoniques par le biais du réseau PTT ou celui propre à la PCi, il faut bien convenir que le trafic radio, pourtant indispensable, n'est pas à la hauteur. Pour Jean-Claude Siggen, il n'est pas tout à fait normal que le personnel envoyé dans certaines zones de la ville, soit dans l'obligation de communiquer des renseignements importants en utilisant les cabines téléphoniques. «La topographie particulière de Lausanne», renchérit Siggen, «fait que le trafic radio est



Jean-Claude Siggen: «... tous savaient qu'un gros pépin pouvait survenir...»

perturbé par des zones d'ombre très importante, et que les SE 125 utilisé par la PCi ne sont plus à la hauteur d'un engagement moderne, nécessitant des réactions souvent rapides. On est souvent contraint d'opérer des changements de mission pour des véhicules qui sont déjà en train de faire mouvement. Il est particulièrement irritant de ne pouvoir les atteindre, tout comme ceux-ci devraient pouvoir communiquer également avec le service du feu et la police. Cette perte de temps pourrait avoir de graves conséquences.» C'est d'ailleurs aussi la raison pour laquelle la protection civile envisage le rachat des appareils de la police qui, s'ils

sont performants pour les besoins de la PCi, ne répondent plus à certains critères propres à la police lausannoise. Des améliorations devraient déjà être opérationnelles dès fin août 1994.

La collaboration est indispensable

Pour Jean-Claude Siggen, il ne fait aucun doute que la collaboration avec le service du feu et celui de la police ne soit une nécessité absolue, mais elle doit être exercée le plus souvent possible.

«Mieux se connaître, mieux comprendre les mécanismes d'interventions de chacun est profitable à tous égards. Pour la protection civile, et selon la planification prévue avant l'accident du 29 juin, nous espérons pouvoir participer à de tels exercices communs en 1995.»

Parlons gros sous

Cet accident aura coûté quelque deux millions de francs, entièrement pris en charge par les CFF.

Le service du feu aura facturé quelque six à sept cent mille francs, la police a une facture d'environ cinq cent soixante mille francs, uniquement d'ailleurs pour les heures supplémentaires du personnel engagé. Le solde provient de la protection civile communale et cantonale, des corps de pompiers communaux. Par exemple, la seule subsistance aura coûté plus de cent vingt mille francs, sans compter les boissons bues dans le terrain.

Enfin, soulignons le fait que la Maison Henniez, après avoir pris connaissance de l'accident a, le matin même, mis un camion d'eau minérale à disposition, sans facturation.

GESCHENK-ARTIKEL

Eimerspritze miniature

Höhe mit Sockel 36 cm
Reichweite ca. 5 m

Gravuren nach Ergebnis

Alleinverkauf durch

MAURER
Feuerwehrtechnik
Chränenbachstrasse 6
CH-5620 Zufikon
Tel. 057 33 46 04/Fax 057 33 78 73

Stöcklin

**Der neue ★ ★ ★
Stöcklin Hubwagen
«Blue Star» ★ ★ ★
Schweizer Qualität
zum Tiefstpreis**

ab 790.-
inkl. Wust

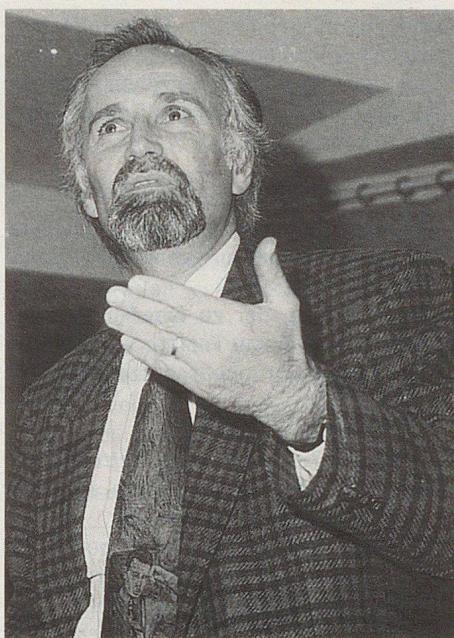
Walter Stöcklin AG
Förder- und Lagertechnik
CH-4143 Dornach 1
Telefon: 061/705 81 11
Telefax: 061/701 30 32

Une assemblée clairsemée

L'AVPC sur la riviera

rm. L'Association vaudoise pour la protection des civils avait choisi Montreux pour y tenir ses assises annuelles, en présence, notamment, de: Marcel Blum, 1^{er} vice-président du Grand Conseil, plusieurs municipaux des communes de Morges, Montreux, Grandvaux, Henri Meystre, président de l'Association cantonale des cadres supérieurs de PCi. Placée sous le signe de l'année internationale de la famille, l'assemblée générale n'a pas tenu ses promesses.

C'est devant quelque 30 membres que Christiane Langenberger, présidente de l'AVPC, ouvre l'assemblée. Dans son rapport, la présidente souligne le fait que l'ordonnance de la nouvelle loi sur la PCi est actuellement en consultation. Malgré les aspects réjouissants, et, notamment, un taux d'acceptation intéressant de la PCi dans la population, Christiane Langenberger s'émeut de voir que tant l'USPC que la section vaudoise perdent régulièrement des membres. Pour la présidente, il s'agit d'un des effets pernicieux de la crise, qui pousse les individus comme les collectivités à économiser, même sur une cotisation aussi modeste que celle de l'AVPC.



**Le Dr Raphaël D. Huguenin,
vice-directeur du BPA.**

L'autre effet est bien entendu celui d'une perte non négligeable de contrats publicitaires dans les différents journaux traitant de la PCi.

La réforme vaudoise

Quant à la réforme vaudoise, Christiane Langenberger pense que le débat reste ou-

vert. La loi devrait faire l'objet d'un vote dans le courant de l'automne, même si les discussions autour de la régionalisation vont être encore vives.

Pour le programme à venir, la présidente met l'accent sur une participation de l'AVPC à une journée pratique à l'attention du grand public, qu'organisent les Samari-tains à Morges.

De l'augmentation dans l'air

Compte tenu de la perte de membres, de contrats publicitaires finançant le journal, l'AVPC accumule les déficits. Pour redresser la barre, Christiane Langenberger propose de relever la cotisation individuelle à Fr. 35.– par année. Celle-ci est acceptée à l'unanimité.

C'est à Raphaël D. Huguenin, psychologue de la division facteurs humains du BPA (Bureau pour la Prévention des Accidents), que revenait le soin de présenter cette ins-titution relativement méconnue (en dehors de son sigle).

Intéressante conférence, illustrée de nom-breuses diapositives qui ont aidé l'assem-blée à comprendre le fonctionnement du BPA. Pour le futur, celui-ci mettra l'accent sur les relais que constituent les préposés à la sécurité qui sont présents dans les communes. Ces préposés sont extrême-ment précieux, car ils défendent les intérêts de la sécurité sur un territoire qu'ils connaissent particulièrement bien. □

IN KÜRZE

Kanton Zug sparte schon 2,5 Millionen

Der Kanton Zug kann das vom Bund verordnete Leitbild 95 für den Zivilschutz rechtzeitig umsetzen. Der Bestand der Zivilschutzpflichtigen wird von 7850 auf 4900 herabgesetzt. Das sind 5,5 Prozent der Gesamtbevölkerung. Mit dem Bau-stopp für die Sanitätshilfestelle Herti in Zug und den Sanitätsposten Wiesental in Baar konnten bereits Bruttokosten von 2,5 Millionen Franken eingespart werden. Peter Bolinger, Leiter des kantonalen Amtes für Zivilschutz, hat ausgerechnet, dass die kantonalen Kosten des Zivilschutzes bezüglich Ausbildung und Administration im Jahr 22 Franken pro Einwohner aus-machen. Hinzu kommen je nach Bereich weitere Kosten der Gemeinden, des Bun-des und von Privaten.

Luzerner Neuste Nachrichten, 3.6.94

Ersthelfer lesen den «samariter»

Das Geschehen im Rettungswesen mitver-folgen. Kenntnisse in der Ersten Hilfe und in anderen Gesundheitsfragen erweitern. Personen aus dem Rettungs- und Gesund-heitswesen kennenlernen. In die Welt der Ersthelfer eintauchen: Dies alles können Sie als Abonnentin oder Abonnent des «sa-mariters».

Über 30 000 Leserinnen und Leser wissen, dass der «samariter» mehr ist als ein Verbandsorgan. 25mal im Jahr orientiert er mit vielen Bildern und informativen Tex-ten über alles, was mit der Ersten Hilfe zu tun hat. Er berichtet über die Zusammen-arbeit der Samariter mit Feuerwehr und Zivilschutz, über grosse gemeinsame Übungen und über aktuelle Ernstfallein-sätze. Der «samariter» informiert über neue Kurse und Ausbildungen, er stellt erfolgreiche Samaritervereine und ihre Mit-glieder vor.

Der «samariter» bringt viel Wissenswertes aus dem weiten Feld des Rettungswesens,

des Gesundheits- und Sozialwesens. Er be-richtet über neue Entwicklungen in der Rettungstechnik und über neue Rettungs-geräte. Er vermittelt in verständlicher Sprache Kenntnisse aus Medizin und Prä-vention, und er weiß auch, was Fernse-hen und Radio demnächst in diesen Berei-chen ausstrahlen werden. Der «samariter» macht auf wichtige Anlässe im Ret-tungswesen aufmerksam und berichtet darüber.

25 000 Abonnentinnen und Abonnenten wissen, dass der «samariter» hält, was er verspricht. Die Zeitschrift für die Ersthelfer erscheint 25mal pro Jahr und kostet im Jahresabonnement nur 31 Franken. Verlangen Sie vier Probenummern bei:

Schweizerischer Samariterbund
Martin-Disteli-Strasse 27
4600 Olten
Telefon 062 26 18 18
Telefax 062 26 21 41